entrées libres

RENCONTRE

Xavier VANVAERENBERGH

HABILLEMENT-TEXTILE
Un secteur

à la pointe de la mode

DOSSIER

Harcèlement à l'école : l'affaire de tous ?



| NOËL • Noël, naissance et renaissance | 3 |
|--|----|
| DES SOUCIS ET DES HOMMES Excellence et égalité des chances Parier sur l'intelligence des gens | 4 |
| ENTREZ, C'EST OUVERT! Les enfants du Guatemala à l'honneur Un voyage en Israël enrichissant | 6 |
| L'EXPOSÉ DU MOI(S) · Xavier VANVAERENBERGH Éditeur par passion | 8 |
| MAIS ENCORE • Une écriture inclusive qui divise | 10 |
| DOSSIER · Harcèlement à l'école : l'affaire de tous ? | |
| PROF, MAIS PAS SEULEMENT · Un Tour d'Europe inspirant | 11 |
| ZOOMHabillement-textileUn secteur à la pointe de la mode | 12 |
| | 14 |
| AVIS DE RECHERCHE · Comment l'évaluation des politiques publiques contribue-t-elle à la vie démocratique ? | 14 |
| · Comment l'évaluation des politiques publiques | 16 |
| Comment l'évaluation des politiques publiques contribue-t-elle à la vie démocratique ? ENTRÉES LIVRES Espace Nord • Concours Neurosciences Parution Mathématiques | |



Xavier VANVAERENBERGH Éditeur par passion



Harcèlement à l'école : l'affaire de tous ?



Habillement-textile Un secteur à la pointe de la mode

entrées libres

Novembre 2017 / N°123 / 13° année Périodique mensuel (sauf juillet et aout) ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable Conrad van de WERVE (02 256 70 30) avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements Nadine VAN DAMME (02 256 70 37) nadine.vandamme@segec.be

Création graphique PAF!

Mise en page et illustrations Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction Frédéric COCHÉ Vinciane DE KEYSER Hélène GENEVROIS Brigitte GERARD Fabrice GLOGOWSKI

Thierry HULHOVEN Anne LEBLANC Marie-Noëlle LOVENFOSSE Bruno MATHELART Luc MICHIELS Elise PELTIER Guy SELDERSLAGH Stéphane VANOIRBECK

Publicité 02 256 70 30

ImpressionIPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an : Belgique : 16€ / Europe : 26€ / Monde : 30€ 2 ans : Belgique : 30€ / Europe : 50€ / Monde : 58€

À verser sur le compte n° BE74 1910 5131 7107 du SeGEC avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles avec la mention « entrées libres ».

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations orthographiques de 1990. entrées libres est imprimé sur papier FSC°.

Noël, naissance et renaissance

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

e philosophe français Frédéric LENOIR rappelait il y a quelques années¹ que « fêter Noël ne signifie pas seulement honorer la naissance de Jésus-Christ. Pour les théologiens du christianisme primitif, la naissance du « Fils de Dieu » fait écho à une deuxième naissance : celle de Dieu dans le cœur de chaque être humain. Si le Christ est venu dans le monde, c'est pour que tout homme ait accès à la vie divine, ce que saint Irénée résume en cette formule admirable : « Dieu s'est fait homme pour que l'homme devienne Dieu ». Les chrétiens parlent ainsi d'une « seconde naissance » qui s'opère par la « grâce » de Dieu, lorsque l'homme lui ouvre son cœur. »

Une « deuxième naissance », c'est également ce qu'évoque l'histoire de Julia, venue du Guatemala rencontrer des enfants de nos écoles. Lorsqu'elle parle de l'association² qui lui a permis d'échapper à l'enfer des rues, elle met en évidence combien le fait d'être accueillie et prise en compte, de pouvoir faire entendre sa voix, se former et devenir autonome, lui ont permis de naitre ou de renaitre à elle-même.

N'est-ce pas aussi, en quelque sorte, à une deuxième naissance qu'aspirent les migrants lorsqu'ils arrivent chez nous après avoir été jetés sur les routes par des conflits, la misère, une situation politique invivable ou l'intolérance, et avoir dû faire le deuil d'un passé, d'un pays, d'une famille?

Dans la société qui est la nôtre, la célébration de la naissance de Jésus est souvent vécue dans la tentation de l'opulence alimentaire et consumériste. Ne pourrait-elle pas, pour les chrétiens, être l'occasion de (re)penser à cette « seconde naissance » dont parle Frédéric LENOIR, censée ouvrir notre cœur à Dieu, et dans la foulée, à Dieu en l'Autre quel qu'il soit, dans le respect de ce qu'il est ? En évitant, par exemple, de demander à cet « Autre », s'il veut faire partie des nôtres, de devenir copie conforme de nous-même... •

- 1. Psychologies magazine, décembre 2002
- $2.\,\mathrm{MOJOCA}$, à découvrir p. 6

Excellence et égalité des chances

Interview Conrad van de WERVE

Alors que les premières mesures du Pacte pour un enseignement d'excellence sont entrées en application à l'occasion de la dernière rentrée, le Professeur Jean Hindriks (UCL-Itinera Institute) pose son regard d'économiste sur notre système d'enseignement. Avec un collectif d'auteurs, il propose, chiffres à l'appui, une approche croisée de l'enseignement francophone et flamand1. entrées libres l'a interrogé à cette occasion.

Est-il correct de prétendre que l'enseignement néerlandophone est plus performant que l'enseignement francophone?

Non. Les résultats de la Flandre aux enquêtes PISA sont certes meilleurs que les nôtres, mais la ségrégation est très élevée. Le nombre de redoublements est faible parce que les élèves sont plus vite redirigés vers les filières techniques et professionnelles. C'est un fait, l'inégalité entre élèves en Flandre est parmi les plus importantes des pays participant à ces enquêtes PISA.

Dans votre livre, vous rappelez que les objectifs d'excellence de l'enseignement et d'égalité des chances ne sont pas du tout incompatibles...

Absolument! Je rejoins ce que Vincent de Coorebyter disait à votre université d'été. Il considère que le manque d'exigence à l'école est une source d'inégalité et qu'il creuse ces inégalités. C'est un fait! La raison est très simple : dans certaines écoles, les exigences sont devenues très faibles, alors que, dans d'autres, elles sont maintenues à un niveau élevé.

Vous défendez l'idée de l'allongement du tronc commun telle que défendue dans le Pacte pour un enseignement d'excellence?

Oui et je m'inscris en faux contre l'idée selon laquelle il faudrait absolument orienter les élèves à l'âge de 12 ans. L'orientation telle qu'elle se conçoit jusqu'à présent correspond finalement à une segmentation sociale. Il y a ceux qui ont le droit de rester en « première division » et ceux que l'on va reléguer

en deuxième voire en troisième division. A l'inverse de cela, nous proposons de travailler sur un vrai tronc commun qui conduit ensuite à des choix positifs pour tous les élèves. Dans ces orientations, on inclut très clairement l'enseignement en alternance. Cela se fait dans d'autres pays, et ça marche.

Un chapitre traite du financement de l'enseignement obligatoire. Les auteurs, Mike Smet et Kristof De Witte, parlent de suppression de l'inégalité entre réseaux. Qu'en dites-vous?

Cela impliquerait qu'il y ait une composition sociale comparable dans les différents réseaux. Je suis dès lors favorable à un financement différencié, tenant compte des publics accueillis. Mais soyons clairs : qu'il y ait une différence de financement entre le libre et le communal dans les écoles de village par exemple, ce n'est pas normal. Que d'un côté, le personnel communal soit mis à contribution pour réaliser des tâches et pas dans l'autre, c'est absurde! Ce genre d'inégalités relève de l'histoire. Ce qui nous intéresse pour l'avenir, c'est une égalité de financement que l'on encadre par un financement différencié pour les publics plus défavorisés.

Education financière

« Le degré de compétence des jeunes Belges est relativement bon, même s'il cache des inégalités (différences socioéconomiques entre familles). Il est très important de préparer les jeunes suffisamment tôt à un comportement d'épargne et à une attitude responsable visà-vis du crédit et de l'argent facile. Je regrette aussi qu'une série d'opérateurs qui interviennent dans les écoles profitent de cette éducation financière pour faire de la politique (et parler, par exemple, des traités CETA ou TTIP). Ce n'est pas le lieu. J'ajoute aussi que cette éducation ne doit pas faire l'objet d'un cours spécifique, mais peut se distiller au travers des programmes existants : maths, sciences... »



^{1. «} L'école de la réussite » codirigé par Jean Hindriks et Kristof De Witte, éd. Itinera Skribilis, 2017.

A lire gratuitement en ligne sur http://www.itinerainstitute.org/ > livre. Version papier au prix de 20 euros.

Parier sur l'intelligence des gens

Conrad van de WERVE



La Fédération de l'Enseignement de promotion sociale catholique (FEProSoC) tenait sa traditionnelle rentrée académique, le 11 octobre dernier à l'ITN à Namur. Thème de la soirée : « Les principes de la Gestion des Ressources humaines à l'épreuve de l'enseignement de promotion sociale ». Au cours de sa conférence¹, Jean-Jacques FELIX, consultant GRH², a mis l'assemblée à contribution...

J'ai cherché à assembler des personnages gravissant des échelons et cherchant à comprendre ce qu'on leur demande », explique cette directrice d'établissement. Comme elle, les participants ont été invités à symboliser leur conception de la gestion des ressources humaines à l'aide d'un jeu de construction. « Au final, les personnages se serrent les coudes et portent ensemble une fleur, la fleur de la réussite. Sa taille est grande, à l'image des lourdes responsabilités que nous devons assumer », conclut la directrice.

« J'ai entendu des centaines de fois que le management se passait différemment dans chaque établissement. J'y crois difficilement... », explique Jean-Jacques FELIX. Intervenant externe depuis une vingtaine d'années dans des organisations non marchandes, parmi lesquelles de nombreuses écoles de tous niveaux d'enseignement, il a de plus en plus la conviction qu'il y a, dans le comportement et les besoins de chacun, une série d'invariants. « Les dirigeants gagneraient beaucoup à les travailler davantage, exprime-il, avant d'énumérer une série de principes qui peuvent guider le cadre dans sa responsabilité de diriger des personnes. Les gens ont besoin de sens, ils doivent tout d'abord savoir pourquoi ils se lèvent le matin pour aller travailler ». Il s'agit, pour le dirigeant, de formuler le sens de l'action, ce qui contribuera à le rendre légitime. J.-J. FELIX se demande si lors des recrutements, on prend la peine d'expliciter les valeurs de l'institution et de présenter le projet d'établissement.

Positionnement

Tout aussi déterminante dans la bonne gestion des ressources humaines, la place que l'on accorde à chacun. Plutôt que de cantonner le collaborateur dans une posture de spectateur, on lui attribue un rôle



Photo: Conrad van de WERVE

d'acteur. Et s'il n'est pas de la responsabilité du dirigeant de motiver – il s'agit de celle de chacun –, il doit créer les conditions et l'envie de s'investir, explique J.-J. FELIX. Il doit ainsi montrer l'exemple et inscrire son action sur le long terme.

Quant à l'autorité qu'il exerce, elle doit se comprendre comme une condition nécessaire de civilisation. Légitime, elle est garante d'un système de valeurs et d'un projet, non d'une quelconque supériorité. Lorsque cette autorité ne s'exerce plus, elle laisse souvent l'abus s'installer.

Il convient, enfin, de « penser système », estime J.-J. FELIX. Il s'agit de reconnaitre les dynamiques qui sont à l'œuvre dans le système dont on fait partie. Il en retient deux : les inégalités structurelles dans la société versus l'idéal de réussite pour tous, et l'application logique de procé-

dures préétablies versus l'accompagnement de la personne dans la construction de ses apprentissages.

Et l'expert de conclure par cette formule : « Tout le défi consiste à parier sur l'intelligence des gens et à parler à la meilleure part d'eux-mêmes ». •

Retrouvez les traces de cette rentrée académique sur http://enseignement.catholique.be > Actualité. Vous y trouverez le support *PowerPoint* de la conférence de J.-J. FELIX, la synthèse de son exposé ainsi qu'un reportage photo de la soirée.

^{1.} Conférence introduite par Stéphane HEUGENS, Secrétaire général de la FEProSoC

^{2.} Consultant chez GRH Delta management

Les enfants du Guatemala à l'honneur

Brigitte GERARD

Pour sensibiliser les élèves au sort des enfants de la rue au Guatemala, Julia, jeune femme originaire de ce pays, est venue témoigner à l'École du Bonheur, à Woluwe-Saint-Lambert¹. Cette visite, organisée en collaboration avec Entraide & Fraternité², était l'occasion de faire réfléchir les enfants à leurs droits, leurs devoirs et à l'importance de la participation.

Je suis venue en Belgique pour rencontrer des enfants, leur parler des jeunes qui grandissent dans la rue au Guatemala et du travail de MOJOCA pour les aider », raconte Julia qui a, elle aussi, bénéficié du soutien de ce « Mouvement des Jeunes de la Rue » et y travaille aujourd'hui.

En mission en Belgique pour deux mois, elle s'est rendue dans plusieurs écoles dont l'École du Bonheur, où elle a animé des séances dans les classes de 5e et





6e primaires. « À MOJOCA, on met les enfants dans un processus de participation pour les sortir de la rue, explique **Dolorès** FOURNEAU, responsable du Pôle Jeunes d'Entraide & Fraternité. L'objectif étant qu'ils deviennent eux-mêmes membres du mouvement, qu'ils se forment, apprennent un métier et deviennent autonomes. »

Pour sensibiliser les élèves à cette réalité, un processus pédagogique a été mis sur pied. « Une semaine avant la visite de Julia, explique Pascale, institutrice en 6^e primaire, Entraide & Fraternité nous a proposé de lire un conte aux enfants, mettant en scène un arbre du Guatemala qui fait des fruits et des fleurs uniquement certaines années. Cet arbre est, en fait, lié à la façon dont la société se comporte et porte des fruits en fonction des actions des uns et des autres...»

L'histoire se termine sur une évocation des enfants de la rue, l'occasion de demander aux élèves les représentations qu'ils en avaient. Si celles-ci étaient, logiquement, assez négatives, certains ont fait remarquer qu'ici aussi, un enfant pouvait par exemple perdre son papa, et que le malheur ne les épargnait pas toujours. « Ce processus était très intéressant, poursuit Caroline, aussi enseignante en 6e. D'autant plus que cela pouvait entrer dans le nouveau programme d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté!»

Un arbre pour réfléchir

La semaine suivante, Julia est venue témoigner en classe et faire réfléchir les élèves à l'aide du dessin d'un « Arbre des Droits ». Répartis en plusieurs groupes, ils ont d'abord dû indiquer les droits des enfants sur des post-it, et les placer au niveau des racines. Ils ont ensuite réfléchi aux moyens d'y accéder, à leurs devoirs,

à la manière de devenir responsable de sa vie, en passant du tronc aux branches et aux fleurs, pour en arriver au travail, à la vie elle-même au niveau des fruits. Une belle manière de représenter le chemin parcouru par les jeunes. « C'était très enrichissant, s'enthousiasme Caroline. Comme les 5^e et 6^e étaient mélangées, les élèves ont partagé sur des valeurs avec des enfants qu'ils ne connaissaient pas. Et l'école est très multiculturelle, cela rend le dialogue encore plus intéressant. »

L'établissement est maintenant invité à poursuivre la réflexion. « L'idée pourrait être d'organiser une collation solidaire, propose D. FOURNEAU. Des enfants prendraient un peu de leur temps pour préparer des pâtisseries, qu'ils vendraient à l'école pour récolter de l'argent pour MOJOCA. L'essentiel est que les élèves se rendent compte qu'ils font partie d'un tout et qu'il y a moyen de donner un coup de pouce aux enfants du Guatemala. À cet égard, la réflexion de l'arbre permet tout un cheminement au niveau de leur conscience. »

Les institutrices espèrent bien aussi que le projet n'en restera pas là, dans la mesure de leur temps et de leurs moyens. « Cela pourrait être l'occasion de lancer un conseil de citoyenneté, ou de verser les bénéfices de notre marché de Noël à MOJOCA... » •

1. http://ecoledubonheur.eu/

2. ONG catholique de coopération au développement et de solidarité internationale

> Un projet à faire connaitre? redaction@entrees-libres.be

Un voyage en Israël enrichissant

Brigitte GERARD

Une préparation de longue haleine, mais une magnifique réussite! Voici qui résume bien le voyage en Israël et Palestine de 24 élèves de 5° et 6° générales de l'Institut des Filles de Marie à Saint-Gilles¹, en avril dernier. Un voyage entrepris dans l'objectif de développer la culture et le respect de l'autre...

L'école accueille une population à quasi 60% musulmane, explique Stéphanie LAURENT, professeure d'histoire et initiatrice du projet. Il est, dès lors, assez difficile de travailler sur l'antisémitisme, et le conflit israélo-palestinien est omniprésent dans les réflexions. Je souhaitais leur faire découvrir la culture juive, leur faire comprendre ce qui se passe au niveau politique, nuancer leurs connaissances. »

Pour la préparation du voyage, qui a pris deux ans, St. LAURENT a été secondée par le directeur Paul STRAETMANS et la professeure d'éducation physique Yasmina TATOU, mais les élèves ont aussi donné de leur personne. Ils ont assisté à des formations pendant le weekend, travaillé sur le temps de midi, participé à un shabbat, visité la grande mosquée... « On a échangé, déconstruit, nuancé, travaillé des concepts tels que l'impérialisme, la colonisation. J'ai

aussi abordé la question des territoires israéliens et palestiniens, le rôle des Nations européennes... » L'idée était de mettre les jeunes dans les meilleures conditions possibles avant de partir. « Un autre objectif était d'améliorer leur estime de soi, en réalisant un projet de A à Z et en les rendant fiers de s'exprimer, d'avoir une attitude citoyenne, de relayer leur expérience... »

Restait la question du financement : « Ce n'était pas évident, assure le directeur. Le voyage coutait 1375 EUR par personne, et nous souhaitions demander 650 EUR maximum aux élèves. » Pour récolter des fonds, les élèves ont notamment vendu des livres au Pêle-Mêle, et l'école a organisé une grande soirée à la Maison du Peuple de Saint-Gilles.

Une arme: le savoir

Enfin, le grand départ a eu lieu en avril, pour six jours de périple. « *Le voyage était itinérant*, explique St. LAURENT. *On est* arrivés à Jérusalem, puis on est allés à Ramallah, Nazareth, dans le désert du Néguev voir les Bédouins, à la Mer morte pour prendre un bain de boue... Et nous avons visité les lieux saints, tel que le Mur des Lamentations. »

Ces différentes étapes se sont passées dans les meilleures conditions. Un guide chrétien, parlant français, a accompagné le groupe pendant tout le séjour, permettant une neutralité totale. « Partout où on allait, on nous attendait, tout était prévu. Et on se tenait tout le temps informés. Au moindre risque, on pouvait modifier notre parcours. » Pour les élèves, c'était aussi un voyage de détente : « Ils ont rencontré de jeunes Israéliens dans les bars ou à la plage, ils ont pu discuter avec eux en anglais, car ils avaient des arguments, des savoirs historiques et culturels. »

Ce sont des élèves ravis et transformés qui sont rentrés en Belgique : « Grâce à ce voyage, ils ont compris qu'il fallait faire preuve d'esprit critique, de nuance, de partage, de connaissance de l'autre... Ils ont pris conscience qu'il y avait parfois une certaine manipulation dans les médias et que face à ça, la seule arme, c'était le savoir. » « Et sur place, ils se sont vraiment bien comportés, étaient respectueux, précise le directeur. Je crois beaucoup à ce type de projets, qui permettent aux jeunes de découvrir l'autre. » À leur retour, ils n'ont d'ailleurs pas manqué de partager leur expérience aux autres élèves du 3º degré, lors d'une présentation.

C'est sûr, l'école continuera à organiser ce type de voyage scolaire. « Cela peut être l'aboutissement du travail réalisé en classe, constate l'enseignante. Le fait de se mettre en projet ensemble, ça crée du sens! » •



1. www.ifmsg.be

Xavier VANVAERENBERGH Éditeur par passion

Interview et texte: Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Il se rêvait pilote de ligne, contrôleur aérien ou spécialiste des langues disparues. Il a finalement fait le grand saut en devenant... éditeur! Et ce n'est pas pour rien s'il a baptisé sa maison d'édition « Ker »¹, qui signifie « village » en breton.

Quel a été votre parcours scolaire?

Xavier VANVAERENBERGH : Après des primaires en néerlandais à Tirlemont, puis des secondaires à Jodoigne et en Bretagne, je suis revenu en Belgique. À la fin du secondaire (j'avais fait maths fortes), j'ai eu beaucoup de mal à décider quoi étudier, parce qu'énormément de matières m'intéressaient. J'ai finalement opté pour les maths, puis après une 2e candi pénible, je me suis dirigé vers la communication à Louvain-la-Neuve. Dans le même temps, j'ai commencé l'étude des langues orientales anciennes. J'adorais ça, mais je craignais le manque de débouchés, et après avoir fait le chemin de Saint-Jacques de Compostelle à pied - ce qui remet pas mal les idées en place! -, j'ai changé d'orientation encore une fois, et je suis sorti de l'ULB avec un diplôme de relations internationales.

Tout ça n'explique pas votre arrivée dans l'édition...

XV: Ce qui me passionne depuis toujours, c'est de comprendre des choses réputées compliquées et de les expliquer de manière simple. C'est une démarche intellectuelle que j'adore, et qui me motive toujours. Ma collection de sciences humaines est fondée sur ce concept. Je suis devenu éditeur de manière intuitive et naturelle, en fonction d'intérêts personnels pour des domaines très variés (programmation informatique, gestion de sites, etc.) et de rencontres décisives. Pendant mes études, j'ai découvert le monde de la littérature par les coulisses.

J'ai collaboré avec Brice DEPASSE, qui animait une capsule littéraire sur Nostalgie, et grâce à qui j'ai rencontré énormément d'auteurs, puis avec Vincent ENGEL, qui m'a confié des recherches pour ses romans. J'en suis arrivé à gérer une structure éditoriale qu'il avait créée. Quand il est devenu directeur de collection du « Grand Miroir », la collection littéraire de la Renaissance du Livre, il m'a confié la création de la maquette, mais aussi l'ensemble des mises en page, et surtout, le (re)travail du texte avec les auteurs. Tout cela m'a passionné.

Au sortir des études, j'ai été employé dans des secteurs similaires, mais dans des domaines ou conditions qui ne m'ont pas vraiment intéressé à long terme. Je me suis alors posé la question de faire ou pas le grand plongeon et de lancer ma maison d'édition. Plusieurs auteurs déjà connus en Belgique m'ont fait confiance peu à peu... Je suis aujourd'hui diffusé et distribué dans toute la francophonie.

Outre la littérature « générale », vous proposez plusieurs collections?

XV: La collection de sciences humaines « Témoins du monde » a très vite bien fonctionné aussi. On part d'un sujet qui semble tentaculaire, mais en l'abordant par le biais d'un témoignage, un récit de vie prenant. Ensuite, vient une postface développée, une réflexion théorique construite à partir des concepts découverts intuitivement dans le témoignage. Côté littérature, je viens de lancer une collection qui s'appelle « Belgiques ». Il s'agit de recueils de nouvelles d'un seul auteur, qui a carte blanche pour dresser le portrait de « sa » Belgique par le biais de la fiction.

Vous publiez également pour la jeunesse...

XV: C'est sur l'impulsion de Frank ANDRIAT que j'ai lancé la collection « Double jeu », en 2012. Plus qu'une simple collection de romans, il s'agit d'un projet pédagogique complet. Celui-ci a été modelé en fonction des besoins des enseignants, auxquels j'ai demandé quels outils ils attendaient d'un éditeur. Sur leur conseil, j'accompagne presque systématiquement chaque livre d'un dossier pédagogique (gratuit), rédigé par des profs en exercice qui le testent en classe avant de me le transmettre. Il vise à élargir le point de vue et à amener divers angles d'approche.

Je propose une série d'autres services (payants): venue d'un auteur en classe, mise sur pied d'ateliers d'écriture, réalisation d'un recueil de textes produits en classe, etc. Il m'arrive d'aller moi-même dans les classes pour expliquer les différents métiers de l'édition.

Qui gagne quoi sur un livre?

XV: Une précision, d'abord : les Anglais séparent deux métiers totalement différents, editor et publisher. Le premier retravaille le texte ; le second réalise le livre et le commercialise. En français, le terme « éditeur » regroupe ces deux métiers, à la fois littéraire (et de relation avec l'auteur) et spécifiquement commercial, ce qui n'est pas évident à mener de front. Si on dissèque le prix d'un livre, environ 40% reviennent au libraire, 10% à l'auteur, 7% au distributeur, 8,5% au diffuseur, 6% à l'État (TVA), 15% à l'imprimeur. Quand tout un tirage est écoulé, il reste environ autant à l'auteur qu'à l'éditeur.



Publier un livre, c'est toujours prendre un risque?

XV: C'est un risque qu'on mesure, mais il reste considérable. Selon la notoriété de l'auteur, les marchés à viser, on adapte les tirages et la promotion. Je reçois plusieurs centaines de manuscrits par an, et peu d'entre eux trouvent leur place chez moi. Soyons clair: j'estime qu'écrire une histoire, si on en ressent le besoin, est toujours une bonne idée. Sortir de soi un récit ou un témoignage permet de mettre les choses à distance. Cela peut constituer une réelle thérapie.

Éditer, autrement dit travailler le texte, vaut également toujours la peine. Aller en atelier d'écriture, apprendre à se relire, produire un ensemble cohérent et agréable à lire, c'est un travail sur soi passionnant. Mais publier, c'est autre chose! Cette étape s'avère souvent décevante. Dans mon expérience d'éditeur, parvenir à écrire une histoire à ce point originale, belle et intelligente pour qu'elle vaille d'être mise en vente sur tout le marché francophone, reste rare. Chaque nouveau livre doit être nécessaire. Il doit pouvoir changer le monde. Ce n'est pas rien...

Qu'est-ce qui vous plait dans ce métier?

XV: J'adore être en contact avec des auteurs, me couler dans leur mode de pensée pour être capable de retravailler le texte avec eux sans trahir leur style.

Quand je rencontre des élèves, je leur explique que c'est un peu comme si j'entrais dans une maternité et que je commençais à dire à une maman inconnue que les yeux de son bébé devraient être différents, que son nez n'est pas au bon endroit, etc. Un éditeur qui parle à un auteur doit prendre les mêmes précautions que s'il s'adressait à cette maman. Avant de prendre une décision concernant ce qu'il a écrit, j'ai besoin de consacrer du temps à faire connaissance avec l'auteur et de voir si le courant passe.

Il faut toujours retravailler un texte?

XV: Dans mon esprit, oui. Un texte n'est jamais parfait. Il y a toujours moyen de l'améliorer, d'alléger, d'aller plus au cœur des choses, de faire en sorte qu'il soit plus limpide. Je pense que le pire relecteur de son propre texte... c'est l'auteur! Il n'est pas capable de prendre le recul nécessaire. Un des rôles de l'éditeur, c'est de protéger l'auteur des lecteurs qui, eux, ne laisseront rien passer.

Un éditeur n'est pas juste un expert du français. Il doit être capable de se mettre dans les chaussures de l'auteur, de comprendre ce qu'il a envie de transmettre. Le nom de ma maison d'édition, « Ker », signifie village en breton.

Ce qui me passionne dans l'édition, c'est d'apprendre à connaitre une individualité qui a quelque chose d'intéressant à dire, de discuter avec elle, de découvrir son univers et d'avoir ainsi accès à des réalités différentes. Parallèlement, il faut toujours veiller à ne pas aller trop loin, à ne pas prendre la place de l'auteur. Il faut se contenter de l'aider à exprimer ses idées de la manière la plus claire et la plus directe possible. Un travail éditorial réussi est une combinaison de respect, de confiance réciproque et d'empathie.

Une écriture inclusive qui divise

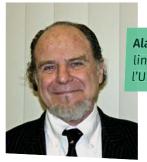
Propos recueillis par Brigitte GERARD

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, entrées libres interroge une personnalité, du monde scolaire ou non.

29/09/2017

Pour cette rentrée, les Éditions Hatier ont publié un manuel La Libre scolaire rédigé en écriture dite « inclusive ». Celle-ci vise à respecter l'égalité des sexes en se basant sur diverses conventions, telles que le « point milieu ». Si certains lui sont favorables, considérant que le français entretient la relégation du féminin par rapport au masculin et que cela doit évoluer, d'autres sont opposés à cette forme d'écriture, comme le philosophe Raphaël ENTHOVEN, pour lequel il s'agit d'une « agression de la syntaxe ».

Et vous, qu'en dites-vous?



Alain BENTOLILA, linguiste et professeur à l'Université Paris Descartes

Par ailleurs, l'écriture inclusive prévoit que l'on écrive, par exemple, « les sénateur·rice·s »

plutôt que « les sénateurs ». Imaginez la complexité d'écriture, et plus encore la difficulté d'accéder à une lecture fluide! Lorsqu'on utilise un mode générique comme dans « un sénateur est élu par de grands électeurs » ou « les sénateurs sont élus... », l'important n'est pas de savoir combien il y a d'hommes et de femmes dans l'ensemble ainsi désigné. C'est l'appartenance à un ensemble générique que l'on désigne, et non sa composition. Et rien, ni personne ne saurait expliquer pourquoi les mots, qu'ils soient oraux ou écrits, voient leurs sens respectifs portés par telle combinaison de sons, ou par telle suite de lettres plutôt que par une autre.

Les signes linguistiques sont arbitraires, et le français possède deux genres. L'un est dit masculin, l'autre est dit féminin. Il s'agit bien de marques de genre, et non pas d'indicateurs de sexe. En français, tous les noms sont distribués en deux ensembles : l'un qui exige l'article « la » ou « une », l'autre qui impose « le » ou « un ». Le sens d'un nom ne permet pas, dans la plupart des cas, de prédire à quel ensemble il appartient. En français, le genre est donc simplement une règle d'accord automatique, contrairement, en fait, à une bonne partie des langues du monde.

Dès lors, voir dans une convention morphologique fondée sur le pur arbitraire linguistique un complot machiste, manifeste une totale ignorance des faits linguistiques. En réalité, une langue ne pourra voir sa structure changer qu'au rythme de l'évolution du peuple qui la parle. Elle ne développerait de nouvelles formes que si lui étaient honnêtement proposés de nouveaux défis de communication justes, conséquence de nouvelles conquêtes sociales et culturelles.

Commençons donc à exiger une parité, au Sénat ou ailleurs, et la langue répondant à l'évocation d'une nouvelle situation fera - pourquoi pas ? - de « sénatrices » le mot désignant l'ensemble des membres de cette assemblée. Une langue déteste qu'on lui concède un statut de papier qui ne correspondrait pas à de vrais territoires sociaux, culturels, économiques conquis de haute lutte, et qu'on l'invite alors à investir. Elle déteste aussi qu'un éditeur se fasse sur son dos une publicité facile... alors même que beaucoup de ses ouvrages révèlent des stéréotypes fâcheux!» •

J'ai bien conscience du caractère inadmissible de la discrimination sexuelle, mais choisir le terrain linguistique pour mener cette bataille nécessaire, en confondant règle arbitraire et symbole social, c'est confondre les luttes sociales et le badinage de salon. C'est surtout faire injure à toutes celles qui sont sous-payées, qui supportent l'essentiel du poids de l'éducation des enfants et qui sont si mal représentées dans les lieux de pouvoir et de prestige. Se battre à peu de frais contre une règle arbitraire en la faisant passer pour le symbole d'une discrimination sociale est, pour moi, un pitoyable combat. Ne nous perdons pas dans une bataille contre des règles de grammaire qui n'ont jamais causé le moindre tort à la cause des femmes, et dont les modifications ne changeront rien aux inégalités et nous détourneront même de l'action nécessaire!



Harcèlement à l'école : l'affaire de tous ?

ÉTAT DES LIEUX

Lutte contre le harcèlement : un défi pour nos écoles

PRÉVENTION

Tous concernés! Encourager la parole

FORME

Quand le harcèlement se fait cyber

FOCUS

Les adultes ne sont pas en reste

des jeunes de 11 à 16 ans sont victimes de harcèlement, une dizaine de pourcents en sont auteurs. Ces chiffres recouvrent une réalité qui peut prendre des formes très différentes : violence physique, verbale, sociale ou matérielle et se complexifier davantage encore avec le cyberharcèlement. Yves COLLARD met l'accent sur la permanence que ce dernier peut avoir. La victime y est parfois confrontée 24h/24, ne trouvant, dans certains cas, plus d'endroit où elle peut se sentir protégée. Largement moins médiatisé, le harcèlement entre adultes n'en est pas moins un phénomène important. « Se moquer sans arrêt nommément sur les réseaux sociaux de sa direction, de ses collègues, de parents (...) ce n'est plus de l'humour, ça devient de la diffamation » indique Nathalie DASNOY, du Service juridique du SeGEC, qui conseille aux écoles d'aborder cette question dans le règlement d'ordre intérieur. Benoît GALAND rappelle pour sa part, qu'il n'y a pas de solution miracle pour enrayer le phénomène. Ce n'est cependant qu'après avoir protégé la victime et essayé d'arrêter les comportements de harcèlement que l'on peut travailler avec les témoins et les auteurs afin de mener un travail éducatif et de socialisation. •

Conrad van de WERVE

Lutte contre le harcèlement : un défi pour nos écoles

Brigitte GERARD

Le harcèlement scolaire peut entrainer d'importantes conséquences. Pour Benoit **GALAND**¹, professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation à l'UCL, il est vital de bien comprendre ce phénomène si on veut trouver les bons leviers d'action pour le combattre..

Le harcèlement se caractérise par des actes négatifs multiples qui sont délibérément dirigés contre une ou plusieurs personnes, qui en souffrent et ne voient pas comment y mettre fin. » Pour Benoit GALAND, ce n'est donc pas la forme ou le contenu d'un comportement qui permet de savoir s'il s'agit de harcèlement, mais bien la nature de la relation entre les protagonistes. Cela peut se produire entre élèves, mais aussi entre membres du personnel et entre élèves ou parents et membres de l'équipe éducative. « Le harcèlement, poursuit le chercheur, peut prendre différentes formes (physique, verbale, sociale, matérielle...) et peut se compliquer avec du cyberharcèlement². Il ne s'agit souvent pas que d'un problème interindividuel, entre une pauvre victime et un méchant harceleur. C'est un phénomène plus large. En effet, il y a souvent des témoins, qui sont au courant de ce qui se passe et peuvent avoir différentes réactions. Certains vont se mettre du côté du harceleur, vont surenchérir, d'autres vont rire, intervenir sur Facebook mais rester plutôt passifs, et une minorité va prendre la défense de la victime. » Celle-ci a souvent l'impression que tout le monde est au courant et que personne ne réagit. En revanche, le fait d'avoir une victime donne au harceleur un pouvoir sur le groupe. La victime se retrouve ainsi isolée, alors que le harceleur reçoit des signaux positifs qui vont le renforcer.



Des victimes qui se taisent

Que sait-on du profil des victimes et des auteurs ? « Que toute différence visible peut être utilisée par le harceleur, explique B. GA-LAND. Cela va du bon élève au dernier de classe, en passant par le porteur de lunettes, celui qui est d'origine étrangère, la blonde... Il n'y a pas UNE caractéristique au départ, si ce n'est peut-être l'orientation sexuelle et le handicap. »

Deux autres facteurs de risque sont plutôt psychosociaux : l'isolement social et une confiance en soi fragilisée, des difficultés émotionnelles. Les harceleurs ne sont, quant à eux, pas nécessairement des jeunes perturbés et n'ont pas toujours des intentions malveillantes, mais ils peuvent éprouver des difficultés avec leur propre vulnérabilité.

La difficulté, dans la lutte contre le harcèlement, tient notamment au fait que les victimes se confient peu aux adultes : « Les jeunes n'en parlent pas toujours à leurs parents car il y a une part de honte, ils ont peur de leur faire de la peine, peur de leur réaction. Face aux adultes de l'école, cela peut représenter une humiliation de plus, et bien souvent, ils n'ont pas confiance en leur capacité à prendre en charge la situation pour l'améliorer. Les quelques études là-dessus montrent qu'ils ont raison : dans un cas sur deux, en parler ne change rien ; dans un quart, ça empire la situation ; dans un quart, ça l'améliore. »

Difficile prise en charge

On s'en doute, les conséquences du harcèlement peuvent être importantes. Du côté des victimes, on parle de dépression, d'anxiété, de repli sur soi, somatisation, troubles alimentaires, voire tentative de suicide, mais aussi d'absentéisme, de baisse de résultats... Chez les auteurs peuvent apparaître un sentiment d'impunité, un vécu scolaire négatif, de l'échec, de la délinquance... Et les témoins ne sont pas épargnés par un sentiment d'insécurité, du stress.

« Heureusement, rassure B. GALAND, nos jeunes sont globalement résilients. Ils rebondissent, leurs amis les soutiennent, les parents sont là, un éducateur ou la direction a parfois l'attitude adéquate... Mais en termes d'enjeux juridiques, éducatifs, de santé mentale, d'égalité des chances, ce phénomène n'est pas négligeable. Sur plus de 40 pays, la Belgique francophone se trouve d'ailleurs dans le top 3 en termes de nombre de cas de harcèlement³. Dans nos enquêtes, les chiffres sont comparables pour les 11-16 ans : une vingtaine de pourcents des jeunes sont concernés comme victimes, et une dizaine comme acteurs. Rappelons que le harcèlement est bien puni par la loi (cf. p. 7 de ce dossier) et que l'école a le devoir de le combattre. »

Mais le chercheur pointe la difficulté de sa prise en charge. Pris un par un, les actes de harcèlement peuvent en effet paraitre anodins, alors qu'en réalité, ils s'accumulent pour la victime. Ils peuvent survenir à chaque heure de cours, à la récré, au réfectoire, à la sortie de l'école... Et la plupart des harceleurs sont stratégiques : ils agissent dans des lieux peu supervisés. Par ailleurs, il y a parfois des phénomènes de déni et de minimisation de la part de certains adultes, et des enseignants considèrent encore que ce n'est pas leur travail de s'occuper de ce qui se passe entre les élèves. La tâche est d'autant plus difficile qu'il n'y a pas de signes particuliers pour repérer le harcèlement. Les signaux visibles sont valables pour d'autres problématiques : des changements de comportement, d'attitude, de résultats scolaires...

Pas de solution miracle

D'où l'importance de mener des campagnes de sensibilisation, d'information, de prévention. Pour B. GALAND, celles-ci peuvent être intéressantes pour rappeler aux victimes que ce qui leur arrive n'est pas normal, les aider à réagir, à se sentir mieux. Mais permettront-elles de réduire le phénomène ? Il est sceptique : « Les évaluations de ces campagnes ne sont pas très optimistes. Pour que cela fonctionne, il est toutefois important de travailler en équipe, de croiser les regards, de prévoir des espaces de dialogue, de la disponibilité, de ne pas réagir sur le coup de l'émotion. La première chose à faire est de protéger la victime, d'essayer d'arrêter les comportements de harcèlement. C'est ensuite que l'on peut travailler avec les témoins, les auteurs, mener un travail éducatif, de socialisation, etc. Il est important d'entendre et reconnaitre le vécu et la détresse de la victime, d'analyser la situation de façon globale, d'essayer d'intégrer la victime dans la recherche de solutions. Hélas, il n'y a pas grand-chose de prévu dans les écoles au niveau organisationnel. Or, il faut des endroits où se concerter entre acteurs, assurer un suivi dans la durée et évaluer l'action. »

En réalité, conclut le chercheur, il n'y a pas une action de prévention à déployer dans toutes les écoles, qui serait efficace partout. Chaque situation nécessite l'invention de nouvelles solutions.

Mieux surveiller

C'est pour aider les écoles dans cette délicate mission qu'a été publié cette année l'ouvrage Prévenir le harcèlement à l'école. Oui, mais comment ?4, qui analyse des projets concrets déployés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Si peu d'entre eux semblent très efficaces, on peut tout de même tenir compte de certains critères pour la mise en œuvre d'une prévention au sein des écoles : « Tout d'abord, autant mettre en place un projet dont on a des indices forts qu'il fonctionne. Et le faire dans la durée, avec une certaine intensité. On sait aussi qu'un programme marche mieux quand les méthodes de formation sont diversifiées : parler, poser des questions, travailler en groupe, proposer des jeux de rôle... Par ailleurs, la mesure la plus simple à prendre face au harcèlement est de prévoir une meilleure surveillance des lieux collectifs. Il est, en outre, important de mener une politique de prévention à plusieurs niveaux, avec des actions globales qui concernent tous les élèves, mais aussi des actions plus ciblées, individualisées. Quand l'école met en œuvre un programme particulier, les acteurs l'adaptent au contexte local, et c'est alors que l'aspect théorique est important. L'équipe éducative doit comprendre ce qu'elle fait. Enfin, prévoir une évaluation du dispositif entraine souvent une meilleure mise en place du projet, qui sera dès lors plus efficace. » •

^{1.} Il était l'invité d'un récent « midi-rencontre » organisé par le Service d'étude du SeGEC.

^{2.} Voir article pp. 6-7 du dossier

^{3.} Source : Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) – www.hbsc.org

^{4.} Sous la coordination de B. GALAND, Presses universitaires de Louvain, 2017

Tous concernés!

Brigitte GERARD

L'Institut du Sacré-Cœur de Nivelles rencontrait régulièrement des problèmes de harcèlement. Interpelée par cette problématique, l'école a souhaité réagir et s'est lancée dans un projet de sensibilisation l'an dernier, avec, à la manœuvre. Marie-Christine Volkaerts, professeure des cours à options des sections « techniques sociales et animation»...

L'école a participé à un appel à projets lancé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et a été sélectionnée, lui permettant de bénéficier d'une enveloppe financière bien utile. Ce sont nos élèves de 3e et 4e années « techniques sociales » qui ont été impliqués dans ce projet. Celui-ci a débuté en septembre

2016 avec les élèves de 3e et s'est poursuivi le trimestre suivant avec ceux de 4e, en collaboration avec Infor-Jeunes. Les élèves de 3e ont décidé de composer un slam, de créer des affiches, un folder ainsi qu'une capsule vidéo, tandis que les élèves de 4e ont souhaité réaliser une autre capsule et ont travaillé sur le prospectus. C'était un vrai travail de collaboration entre les quatre classes, les professeurs, Infor-Jeunes et le sous-directeur. Au mois d'avril 2017, on a voulu marquer le coup en réalisant quelque chose de grandiose dans l'école, afin de toucher tout le monde. Pendant une récréation, on a organisé un « mannequin challenge », avec les 800 élèves et l'ensemble des professeurs. Le principe était de prendre une position de mannequin et de ne plus bouger pendant 10 minutes. Pendant ce temps, les élèves ont chanté leur slam, distribué les affiches et folders et présenté leur travail.

La problématique du harcèlement a été évoquée tout au long de l'année pendant les cours. Les jeunes ont dû regarder le film « Marion, 13 ans pour toujours », faire des recherches, confectionner des dossiers... Les élèves de 3e ont écrit leur slam au cours de musique, ils



ont imaginé les scénarios des capsules vidéos, qui ont été filmées à l'école. Infor-Jeunes s'est occupé du tournage et du montage et nous a aidés pour le graphisme du folder et de l'affiche. Celle-ci a été tirée à plusieurs milliers d'exemplaires et a été distribuée dans d'autres écoles du Brabant wallon. Les élèves de 4e ont axé leur travail sur des exemples de harcèlement et sur les lieux où l'on peut trouver de l'aide : le PMS, les éducateurs, la police, Infor-Jeunes, les enseignants, la famille... Dans ce travail, on a souhaité évoquer la position du harcelé, celle du harceleur, mais aussi la position de ceux qui regardent ce qui se passe, sans réagir. Cette campagne a eu un réel impact auprès de nos jeunes. Certains ont vécu des choses assez terribles et ont osé en parler. »

Pour découvrir le travail des élèves : http://ijbw.be/harcelement/

Encourager la parole

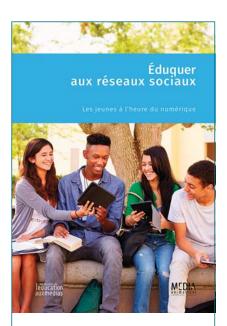
Brigitte GERARD

En mai dernier, Bruno Humbeeck est venu présenter son projet à l'équipe éducative qui a tout de suite été partante. Il nous a proposé de mettre en place différentes choses dans l'établissement pour lutter contre toutes les formes de violence. Tout d'abord, on a installé différentes zones dans la cour : une zone calme où l'enfant ne peut pas courir, une zone « ballons » et une zone où l'enfant peut courir mais sans ballon. Cela fonctionne très bien. Nous avons aussi instauré des groupes de parole dans les classes. Certaines enseignantes l'organisent une fois par semaine, d'autres tous les jours, après le temps de midi, pour une durée de 5-10 minutes. Quand les enfants entrent en classe, ils montrent leur émotion en pointant un émoticône : la colère, la tristesse ou la joie. Le groupe de parole leur permet ensuite d'exprimer ce qu'ils ont ressenti dans la cour de récréation. Ils doivent parler en « je » et ne peuvent pas accuser un enfant nommément. Les autres doivent trouver ensemble une solution pour régler le problème. Il arrive bien sûr que des élèves soient victimes de harcèlement. Le groupe de parole les aide à s'exprimer et, parfois, c'est même le harceleur qui trouve une solution! Evidemment, un enfant qui frappe un autre, ça se voit, mais le harcèlement, ce n'est pas visible tout de suite. Parfois, on ne le découvre que bien plus tard... Ici, on s'est surtout focalisé sur la violence en se disant que cela pourrait aussi être bénéfique pour les victimes de harcèlement. Dans les groupes de parole, ils peuvent tous s'exprimer. Au début, certains ne disaient pas grand-chose et puis, au fur et à mesure, ils ont constaté que tout le monde pouvait parler, qu'on n'accusait pas... Et au bout de quelques semaines, se sentant en confiance, les plus réservés ont osé prendre la parole.

L'école a, en outre, mis en place un conseil de discipline, qui se réunit dans mon bureau lorsqu'il y a eu des coups et blessures sur un autre élève, détérioration du matériel scolaire, propos racistes ou manque de respect envers un adulte. L'enfant doit passer par une période d'observation, et si on n'a plus rien à lui reprocher pendant ce laps de temps, il n'aura pas de sanction. L'ensemble du dispositif semble déjà porter ses fruits. Dès lors, nous comptons bien le pérenniser!»

L'école fondamentale Saint-Louis à Ghlin était le théâtre de nombreux cas de violence, y compris de harcèlement.

Pour y mettre un terme, **Chantal Mets**, directrice de cette école, a fait appel à **Bruno Humbeeck**, psychopédagogue et chercheur à l'Université de Mons.



Outil

Eduquer à l'utilisation des réseaux sociaux est important pour prévenir, comprendre et contrer le cyberharcèlement, évoqué dans ce dossier en pages 6 et 7. www.media-animation.be >

Publications et ressources >

Éduquer aux réseaux sociaux

À qui faire appel?

Comme on peut le lire par ailleurs, la prévention du harcèlement est désormais une préoccupation partagée par de nombreuses écoles. Pour relever ce défi à long terme, il n'y a pas de solution miracle. Une méthode importée de l'extérieur sans responsabilisation de tous les acteurs n'est certainement pas l'option pertinente. Grâce à la prise de conscience générale de la gravité du problème, la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place le « Réseau Prévention – Harcèlement » qui rassemble des professionnels d'horizons différents (associatifs, universitaires, institutionnels...) au service des écoles. Ceux-ci peuvent aider les équipes à s'emparer de la question en fonction des contextes et de leur réalité scolaire : http://www.enseignement.be > Système éducatif > Institutions et acteurs > Fédération Wallonie-Bruxelles > Aide et médiation > Harcèlement à l'école > Colloque Harcèlement à l'école > Réseau Prévention Harcèlement

D'autre part, si une situation de crise surgit malgré tout, c'est bien le service des « Équipes mobiles » qui peut intervenir à la demande. Il peut être contacté au **0473/94.84.11**. - **equipemobile@cfwb.be**. **AL et PVG**

Quand le harcèlement

se fait cyber

Propos recueillis par Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Le cyberharcèlement n'est pas qu'une version électronique du harcèlement tout court. Et toute insulte sur les réseaux sociaux n'est pas du harcèlement... Pour y voir un peu plus clair, entrées libres a posé quelques questions à Yves COLLARD, formateur à Média Animation et professeur invité à l'IHECS.

Comment définiriez-vous le cyberharcèlement ?

Yves COLLARD: Le cyberharcèlement, c'est la même chose que le harcèlement, mais via tout moyen de communication à distance ayant recours, d'une manière ou d'une autre, au numérique (réseaux sociaux, e-mails, GSM, etc.). Pour qu'il y ait harcèlement, il faut qu'il y ait attaque volontaire répétée, avec intention de nuire et disproportion des forces (un groupe contre un individu, une autorité par rapport à un subalterne, quelqu'un de plus âgé par rapport à une personne plus jeune, un crack en informatique contre quelqu'un qui n'y connait pas grand-chose...).

On confond souvent cyberharcèlement avec cyberviolence. Quelqu'un qui vous insulte sur les réseaux sociaux, c'est une cyberattaque ou de la cybertaquinerie entre jeunes, ce n'est pas du cyberharcèlement si cela se produit une fois, et non de manière répétée. C'est assez fréquent chez les adolescents qui ont besoin de se bousculer un peu.

On parle aussi de cyberdispute entre deux protagonistes d'un évènement,



quand le rapport de force est égal (un élève contre un autre élève, sans notion de groupe, d'âge, d'autorité), ou encore de cyberintimidation. Du coup, il est difficile de savoir ce que recouvrent exactement les chiffres relatifs au cyberharcèlement. On parle de 30% des élèves en FWB qui en sont victimes, mais s'agit-il de cyberharcèlement au sens strict ou de cyberviolence ? Il faut être prudent avec les chiffres...

Quelles sont les principales différences entre harcèlement et cyberharcèlement?

YC: Dans le cyberharcèlement, certaines caractéristiques peuvent amplifier le phénomène : le harcèlement peut se faire 24h/24, il n'y a plus d'endroit protégé. Il peut aussi prendre des proportions énormes, par exemple quand des photos désobligeantes continuent à circuler. L'anonymat possible du harceleur sur les réseaux sociaux peut pousser

la victime à avoir l'impression que le monde entier lui en veut.

On constate que le cyberharcèlement est généralement prédictif du harcèlement tout court. Mais pas l'inverse. Ce n'est pas parce qu'il y a harcèlement à l'école qu'il y aura forcément cyberharcèlement. Malgré tout, ce sont, en gros, les mêmes acteurs - ou plutôt les mêmes rôles de personnages - qui entrent en jeu : un ou des bourreaux, une ou des victimes, et des témoins qui peuvent être soit passifs, soit actifs. Mais les réseaux sociaux désinhibent, et les profils psychologiques peuvent être très différents.

Qu'il s'agisse de cyberviolence ou de cyberharcèlement, la souffrance, elle, est bien là...

YC: Il est difficile de la mesurer. La douleur ressentie peut être très grande, quel que soit le type d'attaque et quel que soit le sexe ou l'âge de la personne qui en est victime. Des chercheurs se sont penchés sur la question et ont observé que l'intensité de la souffrance semble la plus forte chez les filles de 10-12 ans, sans doute parce qu'elles ont davantage tendance à l'intérioriser. Les garçons, eux, tentent de la minimiser, d'oublier ce qui se passe en jouant aux jeux vidéos, etc. Mais certains jeunes cyberharcelés ne parviennent pas à mettre de mots sur leur souffrance et finissent par l'intégrer comme normale.

Une autre raison empêche souvent la victime de dénoncer ce qui lui arrive, c'est le fait d'avoir peur qu'on lui coupe toute relation sociale en lui supprimant l'accès aux réseaux sociaux. J'ajouterai que, même si la première mesure d'urgence à prendre quand on est harcelé, c'est de couper la source du cyberharcèlement, les réseaux sociaux peuvent aussi aider à le combattre. On peut souvent plus facilement trouver une entraide en leur sein que dans la vie réelle... L'antidote est donc parfois dans le poison!

Prévention

Campagne de lutte contre le (cyber)harcèlement à l'école secondaire

Stéphane SANTARONE, directeur-adjoint de l'Institut Sainte-Marie de Rèves :

« Le mot « harcèlement » revenant de temps à autre dans la bouche de parents, notamment inquiets des dangers des réseaux sociaux, nous avons souhaité, il y a deux ans, nous pencher sur cette problématique ensemble. Ça a été le point de départ d'une semaine de réflexion regroupant tous les acteurs de l'école (direction, parents, élèves, professeurs, éducateurs).

Diverses activités ont été organisées : pièce de théâtre à l'école (« Le Théorème d'Anne-Laure », par Exception.Théâtre!) suivie d'un échange avec les participants, conférence d'Olivier BOGAERT de la Computer Crime Unit sur le cyberharcèlement, animations diverses, dont certaines menées par des élèves (création de slogans et photos, initiation à la communication non violente, jeux dans la cour de récréation pour rendre les élèves conscients de la mécanique du harcèlement et du fait qu'on devient vite complice du harceleur si on ne réagit pas correctement), etc. Nous avons aussi rencontré d'autres directions d'écoles pour voir ce qui est mis en place ailleurs (actions « No Blame » à l'Institut de la Providence de Wavre, espaces de parole régulés à l'Institut Saint-Joseph de Charleroi). Tous les niveaux ont été conscientisés à cette problématique pendant une semaine, mais nous ne souhaitions pas en rester là.

Le prolongement de ces journées a principalement été axé sur la prévention. On a beaucoup insisté sur l'importance de l'échange entre l'adulte et le jeune. On n'est pas dans l'optique d'une sanction et d'une stigmatisation du harceleur, mais plutôt dans la prise de conscience de ses actes par le jeune. Nous avons mis sur pied un quatuor regroupant deux enseignants, un éducateur et moi-même. Nous avons travaillé avec des membres de l'équipe de Bruno HUMBEECK (UMons) sur la clarification des règles et des sanctions, l'utilité d'entendre la parole du jeune et la responsabilisation des différents acteurs pour parvenir à casser des phénomènes qu'on ne verrait pas sans la vigilance de tous. Nous assumons un règlement qu'on a clarifié, et nous sommes en échange permanent pour avancer ensemble et faire vivre l'école autrement.

Il reste, bien sûr, des choses qu'on ne voit pas, et nous comptons sur les familles pour nous renvoyer l'information quand c'est possible. C'est là aussi que des espaces de parole régulés montrent leur utilité. On donne la parole au jeune, invité à exprimer une émotion. Dans un climat bienveillant, même les plus timides s'ex-

Nous avons élargi le quatuor aux profs qui le souhaitent. Cette année, une vingtaine se sont joints à nous. Une nouvelle dynamique s'est mise en place, avec deux mots-clés : responsabilisation de chacun et échange. » MNL

Ce que dit le droit

- Une infraction pénale : l'article 442bis du Code pénal incrimine les comportements harcelants dont l'auteur savait ou aurait dû savoir qu'ils affecteraient gravement la tranquillité de la personne. De jurisprudence constante, il s'agit de toute forme de comportement déviant, quel que soit le but poursuivi par l'auteur.
- Le harcèlement discriminatoire (décret du 12 décembre 2008) Définition spécifique du harcè**lement scolaire :** « Les conduites indésirables, abusives et répétées, se traduisant notamment par des comportements, des paroles, des intimidations, des actes, des gestes et des écrits unilatéraux, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à la personnalité, la dignité ou l'intégrité physique ou psychique d'un bénéficiaire de l'enseignement (...), ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant »
- → portant sur différents critères tels que la prétendue race, le sexe, le handicap, les convictions religieuses ou philosophiques...
- → l'école se voit donc investie, sous peine d'astreinte, d'une obligation **de moyens** (= mettre tout en œuvre) afin de mettre fin au harcèlement discriminatoire.
- Le décret du 1er février 1993 précise que les membres du personnel doivent s'abstenir de tout acte de harcèlement.
- Le décret du 24 juillet 1997 prévoit qu'un élève peut être exclu définitivement pour des faits portant atteinte à l'intégrité physique, psychologique ou morale d'un membre du personnel ou d'un élève, compromettant l'organisation ou la bonne marche de l'établissement ou lui faisant subir un préjudice matériel ou moral grave.

Les élèves et les parents, par l'inscription, adhèrent aux projets de l'école.

Nathalie DASNOY

Les adultes ne sont pas en reste

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Nathalie DASNOY, conseillère au Service juridique du SeGEC, participe actuellement à une réflexion, en lien avec l'université de Ouébec sur la question du harcèlement « de » ou « par » l'adulte en milieu scolaire..

e type de harcèlement, souligne-t-elle, est très peu étudié comparativement à celui impliquant des jeunes, beaucoup plus médiatisé. Le Service juridique du SeGEC est pourtant régulièrement contacté pour des questions de harcèlement dont sont auteurs ou victimes des adultes en milieu scolaire. Il peut revêtir diverses formes, et il est important de savoir où on place la limite. Ce qui peut être perçu, au départ, comme une simple critique peut devenir un véritable harcèlement quand les remarques sont dénigrantes, malveillantes, publiques et systématiques. Se moquer sans arrêt et nommément de sa direction, de ses collègues, de parents ou d'élèves sur les réseaux sociaux, ce n'est plus de l'humour, ça devient de la diffamation et du harcèlement. Le harcèlement peut aussi intervenir dans le cadre de relations inadéquates entre enseignant et élève, ou quand des parents par des remarques incessantes dans le journal de classe, des insultes, du dénigrement sur les réseaux sociaux remettent constamment en cause les capacités professionnelles d'un(e) enseignant(e), d'une direction ou d'une institution.



Quelques cas vécus

- Deux familles se plaignent auprès de la direction d'une école fondamentale d'un harcèlement à l'encontre de leurs enfants. L'école met en route plusieurs actions : rencontres des parties, évaluation de la situation, mise en place de solutions via le PMS, etc. Les plaignants rejettent toute solution proposée par l'école. Face au refus de la direction de renvoyer les élèves soi-disant harceleurs, ils tiennent, de manière incessante, sur les réseaux sociaux, des propos dénigrants sur l'établissement et importunent des parents et des élèves de manière très agressive aux abords de l'école. Après avoir changé leurs enfants d'établissement, ils continuent malgré tout à calomnier la première école sur les réseaux sociaux.
- Au secondaire, une élève se plaint des agissements d'un enseignant qui lui envoie de très nombreux sms, au contenu très cru, lui demande de manière pressante de le rencontrer, est de plus en plus entreprenant et se fait même menaçant. Elle se sent très mal et a peur.
- Le Tribunal de Mons a récemment condamné à trois mois de prison avec sursis une maman ayant harcelé une directrice pour un soi-disant problème de sécurité dans son école (mails, sms et coups de fils malveillants continuels, critiques en public de la vie privée de la directrice dans un petit village où tout le monde se connait, etc.). Le Tribunal a notamment argué que « la prévenue ne pouvait ignorer que son attitude affecterait la tranquillité de la plaignante » et qu'avertie du « caractère inadéquat de ses actions », elle n'avait pas jugé utile de se tenir tranquille.

Droits et devoirs de chacun

Ce qu'on peut déduire de ces quelques exemples, résume N. Dasnoy, c'est l'importance du contexte normatif et du cadre légal à rappeler à titre préventif ou même répressif lorsqu'un problème surgit. Tout le monde a des devoirs et pas seulement des droits dans ce « contrat » conclu avec l'école. Il est très important que le ROI et le règlement de travail abordent la question du harcèlement et des sanctions. Le SeGEC, dans ses modèles de règlements, prévoit, par exemple, une clause visant l'utilisation des réseaux sociaux et ce, même dans le cadre privé, mais qui aurait une répercussion dans ou sur l'établissement. « Si la situation dégénère avec un parent, explique N. Dasnoy, je propose souvent à l'école, avant de déposer plainte, d'envoyer un courrier et/ou de rencontrer la personne qui s'est livrée au harcèlement, de lui rappeler que celui-ci est punissable pénalement et que le « contrat » conclu avec l'école peut être remis en cause. Si le harcèlement continue malgré tout, il ne faut pas hésiter à porter plainte. Il est important que, dans pareil cas, la direction soutienne les membres du personnel. Le PO a également un rôle à jouer pour protéger les membres de son personnel puisqu'il est tenu de respecter la loi sur le bienêtre au travail. Le harcèlement par un tiers est l'un des risques visés dans ce cadre. Il se doit donc de mettre en œuvre des démarches et/ou actions destinées à mettre fin au problème. » •

Un Tour d'Europe inspirant

Brigitte GERARD

Marie COQUEL était professeure de français et d'histoire au Centre scolaire Notre-Dame de la Sagesse à Ganshoren quand elle a décidé de partir, avec son compagnon, à la découverte de l'Europe. Un voyage en van de deux ans, qui les verra aller d'école en école, à la rencontre des enseignants.

Quand avez-vous décidé de partir?

Marie COQUEL: Nous avons initié ce projet en 2013, mais nous ne sommes partis qu'en 2015. Il a, en effet, fallu tout préparer, prévoir des fonds suffisants, acheter un van, l'aménager...

Au départ, nous avions assez d'économies pour une année, mais nous avons décidé de prolonger l'aventure d'un an. Mon compagnon étant informaticien, il a pu trouver un emploi en télétravail. Nous sommes donc partis de décembre 2015 à aout 2017, avec tout de même des retours en Belgique de temps en temps...

Quel était votre objectif de départ?

MC: Nous souhaitions chacun aller découvrir en Europe ce qui nous tenait à cœur. De mon côté, je voulais visiter des écoles qui pratiquent des pédagogies différentes, et j'ai fait le choix d'aller voir comment se débrouillent les enseignants dans des pays où les structures institutionnelles ne permettent pas de proposer facilement ces alternatives. On parle beaucoup des pays nordiques, mais j'ai justement choisi de ne pas y aller tout de suite, car tout y est organisé pour que ça se passe bien.

En fait, le projet a été bien construit en amont. Nous notions dans un carnet les choses intéressantes dont nous entendions parler, et c'est ainsi que le voyage s'est constitué au fil des mois. En 2015, nous avons longé la côte Adriatique jusqu'en Grèce. Ensuite, nous sommes remontés par l'Italie et la France, où nous sommes restés pas mal de temps, la langue facilitant les contacts. Nous sommes aussi allés en Irlande, et j'ai été seule en Angleterre. Après, retour en France, puis l'Espagne, l'Autriche. Et les pays scandinaves, où nous n'avons pas visité d'école, mais où j'ai rencontré des enseignants.

Qu'est-ce qui vous a particulièrement marquée ?

MC : Que ça bouge dans le bon sens, un peu partout en Europe ! J'ai par ailleurs été très

sensible à la pédagogie Freinet, basée sur la responsabilisation de l'enfant, du jeune par rapport à ses apprentissages. Il s'agit de l'encourager à être autonome, dans la coopération. J'ai aussi pu observer le fonctionnement de « conseils » dans pas mal d'écoles. On y travaille la vie en groupe, on inclut les élèves dans la vie collective, dans les projets. Il y a un mouvement général, une volonté d'essayer de changer les choses. Et dans les écoles publiques que j'ai visitées, c'est un vrai boulot de jongler avec l'institutionnel pour que ce soit vraiment quelque chose de construit, de cohérent, avec une finalité. Je suis revenue avec beaucoup de convictions, cela m'a donné encore plus de courage, d'envie de faire autrement.

Et au niveau humain, qu'estce que ce voyage vous a apporté?

MC: Des rencontres incroyables, bien sûr! Les gens sont gentils, sont bons, partout où on va! Et puis, cette expérience m'a donné la conviction que quand on veut faire quelque chose, quand on y croit, qu'on met de côté ses peurs, on peut concrétiser ses projets de vie.

Que faites-vous depuis votre retour?

MC: Je voulais continuer à enseigner. J'ai fait des rencontres qui m'ont permis de trouver un autre emploi dans une école qui me parlait aussi beaucoup.

Et vous avez d'autres voyages en perspective ?

MC: Non! Après avoir vécu deux ans dans un van, la routine nous convient parfaitement! Mais notre camionnette est toujours là, et elle servira encore pour d'éventuelles vacances... ■



Habillement-textile Un secteur à la pointe de

C'était l'effervescence, ce samedi 30 septembre, au Salon Creativa Namur. À 16h30 tapantes, un défilé de mode exceptionnel réunissant dix de nos écoles permettait à un public nombreux et très intéressé de découvrir une ligne de vêtements créée de A à Z pendant l'année scolaire 2016-2017. Une expérience hors-norme, qui a mis en lumière un secteur souvent mal connu.

Ce projet un peu fou a été initié par mon prédécesseur, Alain VIRLÉE, et Marc BELLEFLAMME, directeur

de S2J1, explique Emmanuelle DETRY, responsable des secteurs Arts appliqués et Habillement-textile à la FESeC2. Il demandait une préparation certaine et n'a pas pu être mis sur pied tout de suite. Il nous a pris toute l'année scolaire 2016-2017 avec, pour commencer, une formation des enseignants aux tendances 17-18 par l'IREC3. Nous avons choisi de travailler sur la tendance Atelier, dans l'idée d'un artisanat haut de gamme. » Résultat de ces intenses remue-méninges et du travail ininterrompu d'une vingtaine de profs, sous la houlette de Daniel HENRY, créateur tournaisien de tissus pour la Haute couture: 40 pièces, réalisées par 45 élèves venant de dix écoles différentes (sept de l'enseignement ordinaire, une du spécialisé et deux de promotion sociale), portées par quinze mannequins pour un défilé de 50 minutes.

Mise en valeur d'un savoir-faire

« Un évènement comme celui-ci était important autant pour les élèves que pour les professeurs, explique Simon-Pierre BAIWIR, directeur de l'Institut Notre-Dame d'Heusy. C'est l'occasion, pour des sections qui n'ont pas souvent la possibilité de montrer la qualité de leur travail, de



mettre en valeur un réel savoir-faire. Ça donne du sens aux pratiques des enseignants, et pour nos élèves, qui ont parfois des parcours de vie un peu compliqués, c'est une belle opportunité de donner une image positive, constructive de leur travail et de leur engagement à l'école. »

Ce n'est pas Marc BELLEFLAMME qui dira le contraire. Persuadé que des représentations un peu surannées trainent encore dans l'esprit du grand public concernant la formation qu'on donne dans les sections concernées, il se réjouit que cet évènement permette de montrer « combien on y réalise un travail de pointe, particulièrement créatif » Suzanne GOOSSE, enseignante à l'Institut Saint-Joseph de Jambes, a participé au projet dès le début et en détaille quelques étapes. « Nous avons réuni

toutes les écoles concernées et décidé de faire travailler tous nos étudiants, précise-t-elle. Ma collègue, styliste de formation, a fait dessiner les élèves du troisième degré. Ils ont proposé une cinquantaine de silhouettes. Nous en avons choisi cinq, qui ont encore été retravaillées avec une classe $de\ 6^e\ Technique\ mode.\ \grave{A}\ partir\ des\ dessins,$ une série d'opérations ont eu lieu : étude de modèles, création et adaptation des patrons, essayages sur les mannequins pour vérifier les proportions, choix des matières, dossier technique, etc. Les élèves ont mené le projet à bien jusqu'au bout, de manière très professionnelle!»

S'investir sans compter

Alors, heureux? C'est la question qu'on a envie de poser à celles et ceux qui se sont

e la mod

Marie-Noëlle LOVENFOSSE



Secteur Habillement-textile

- Il compte 11 écoles dans le secondaire ordinaire (soit 380 élèves), 10 dans le secondaire spécialisé (soit 130 élèves), 4 en promotion sociale. On y trouve généralement 75 à 80% de filles ;
- Il est organisé au 2º/3º degré qualifiant ou professionnel, options Mode et Habillement : agent technique en mode et création pour le qualifiant, confection agent qualifié et vendeur-retoucheur pour le professionnel. Il comprend aussi des 7e: confection sur-mesure et demi-mesure, stylisme ou tailleur (costumes hommes). Dans le spécialisé, on trouve aussi les formations suivantes : piqueur polyvalent, ouvrier retoucheur, repasseur-finisseur, cordonnerie;
- Débouchés : certains anciens élèves deviennent indépendants (parfois en lançant leur propre marque), d'autres travaillent dans des ateliers de confection, dans l'ameublement ou le costume de spectacle (à l'Opéra de Wallonie, chez Franco DRAGONE...), le textile commercial et promotionnel, le commerce de vêtements, la création d'accessoires de mode, les robes de mariée, etc. D'autres poursuivent une formation supérieure dans les mêmes domaines.

investi(e)s sans compter dans cette belle - mais épuisante - initiative. « C'est vrai que ce type de projet prend énormément de temps et d'énergie, souligne E. DETRY, mais il apporte aussi tellement de choses positives! Tout le monde a donné beaucoup pour arriver à ce résultat, en travaillant de façon quasi professionnelle. Xavier THOMAS, représentant de l'IREC, était là tout au long du processus, avec son niveau d'exigence, ce qui nous a poussés à aller toujours plus loin. Le parrain de l'opération, Daniel HENRY, nous a aussi apporté une aide formidable. Tous les deux nous ont fait confiance, et ça n'a pas de prix!»

D'autres intervenants ont également apporté leur soutien au bon déroulement du projet : les imprimés des tissus ont été réalisés par l'option Sérigraphie de l'école spécialisée Le Soleil Levant de Montignysur-Sambre, Bruno MATHELART (Cellule Europe, SeGEC) a mis en scène le défilé, les mannequins ont été maquillés et coiffés par des élèves de la section Esthétique-coiffure de Saint-Joseph à Jambes, la maison Stragier à Nil-Saint-Vincent et Les Tissus du Chien Vert ont consenti des baisses de prix pour les tissus, etc. La communication visuelle (affiches, stand du salon...) a été assurée par des élèves et professeurs de l'IATA à Namur.

Quant aux responsables du Salon Creativa, ils ont réservé un magnifique accueil aux écoles, et ils seraient même intéressés de renouveler l'exercice. « Sans ce projet, constate la responsable de secteur, nous n'aurions pas pu bénéficier d'une telle visibilité, et même d'un tel prestige!»

Une image à dépoussiérer

« La couture a souvent été associée à une tâche ménagère, à l'image de la bonne épouse qui raccommode les vêtements déchirés, reprend E. DETRY. Mais depuis les cours dispensés à tous les élèves, il y a quelques dizaines d'années, par des régentes ménagères, les choses ont bien changé! Aujourd'hui, grâce notamment au partenariat avec l'IREC, qui organise des formations (techniques de pointe, textiles nouveaux, etc.), les enseignants se tiennent au courant de tout ce qui bouge dans les métiers du textile.»

Mais quelles qualités les enseignants d'aujourd'hui essaient-ils de développer chez leurs élèves ? Pour S. GOOSSE, il importe de développer énormément de patience, de persévérance, de précision et d'avoir le souci du travail bien fait.

« Nous encourageons aussi vivement nos élèves à se tenir au courant de ce qui se passe, à saisir « l'air du temps », ajoute-t-elle. Dans notre métier, on ne peut pas se permettre de sombrer dans le ringard. Il faut être attentif à ce qui se passe autour de nous, être à l'écoute, se documenter, échanger avec des personnes de différents milieux. Il est important de ne pas se cantonner à ses petites habitudes, à ce qu'on sait bien faire. Les jeunes qui sortent de nos écoles doivent pousser des portes s'ils veulent continuer dans cette branche-là.

Les Erasmus organisés dans notre option sont l'occasion d'aller voir à l'étranger le dynamisme du monde de la mode, la façon de travailler des entreprises. Il ne faut pas avoir peur de bouger, de se perfectionner, de continuer à se former.

Ce projet de défilé était très enrichissant. Le fait de côtoyer des collègues d'autres écoles a apporté beaucoup de dynamisme, c'est une vraie force. Les jeunes étaient très fiers, parce qu'ils se sont investis à fond et qu'on les a pris au sérieux dès le début. » •

- 1. S2I = fusion des Institut du Saint-Sépulcre (S), de Sainte-Julienne et Saint-Joseph (les 2 « J ») à Liège
- 2. Fédération de l'Enseignement secondaire catholique
- 3. Institut pour la recherche et l'enseignement dans la confection

Prochainement...

Le Service communication du SeGEC prépare actuellement une courte vidéo mettant en lumière les métiers et les formations du secteur Habillement-textile.

Outre des témoignages, la vidéo donnera également une série de clés afin de mieux approcher ce secteur encore trop souvent méconnu.

l'évaluation des politiques contribue-t-elle à la vie démocratique?

« Dès lors que tout un chacun est appelé à contribuer, ne serait-ce que par l'impôt, aux politiques engagées, il est normal d'examiner la bonne utilisation des fonds », rappelle Marie DURU-BELLAT¹, pour qui l'évaluation des politiques publiques « est d'autant plus nécessaire qu'un certain scepticisme règne quant à l'efficacité de l'action publique, voire, en surplomb, eu égard au modèle démocratique ». Comment cette évaluation contribue-t-elle à la vie démocratique ? Cette question était au cœur de la dernière Université d'été du Cnesco². entrées libres épingle ici la contribution de François DUBET³ et celles de Daniel AGACINSKI et Fabrice LENGLART⁴.

our D. AGACINSKI et F. LEN-GLART, l'évaluation des politiques publiques se justifie par le fait que « tout type d'institution, toute forme de régime peut estimer nécessaire de disposer d'informations fiables sur l'efficacité de ses agents et de ses organismes ». Les auteurs interrogent alors les conditions nécessaires pour des évaluations des politiques publiques qui rendent un service à la vie démocratique, qui enrichissent les débats qui la traversent et qui évitent le risque que l'évaluation fait courir à la démocratie: « celui d'une capture du pouvoir par les détenteurs d'un certain savoir spécialisé, ou par des porteurs d'intérêts particuliers s'appuyant sur un processus faussement neutre pour manipuler l'opinion et préempter des choix politiques ».

Car en démocratie, dire ce que vaut une politique, dire si elle mérite d'être engagée, poursuivie, amplifiée ou suspendue, est une prérogative qu'il revient au peuple d'exercer, directement ou par l'entremise de ses représentants élus. Ils rejoignent ainsi les propos de Fr. DUBET qui s'inquiète d'une posture que l'on rencontre parfois, celle qui revient à penser que la politique est une affaire trop compliquée pour être abandonnée aux élus et aux citoyens, faisant de l'évaluation une forme de gouvernement des experts.

Aussi, pour Fr. DUBET, cette évaluation doit être indépendante, même quand elle répond à une demande politique. Et les résultats des évaluations doivent être mis à disposition des publics et alimenter un débat contradictoire. Non seulement c'est indispensable à la vie démocratique, mais « on peut espérer que cette publicité restaure ainsi une confiance dans l'évaluation des politiques publiques trop souvent, et souvent injustement, soupçonnée d'être au service de projets cachés aux citoyens ».

Une série de conditions doivent alors être réunies pour une évaluation des politiques publiques qui contribue à la vie démocratique.

Quand la pratiquer?

Pour être réellement utile, l'évaluation d'une politique publique ne doit pas seulement sanctionner cette politique à postériori. C'est relativement inutile, puisqu'on ne peut revenir en arrière, et désespérant si rien ne marche comme prévu. Il serait donc sage que l'évaluation participe à la construction des politiques, et pas seulement à leur sanction. Elle doit alors s'envisager à priori et accompagner des expérimentations, des mises en œuvre locales, afin d'accroitre la rationalité des décideurs.

Ce travail en amont est d'autant plus in-

dispensable qu'il est très difficile de réorienter ou d'abolir une politique publique qui se révèle fragile et discutable après évaluation, mais dans laquelle une multitude d'acteurs se sont engagés. Aussi, les gouvernements sont tentés de construire de nouvelles politiques sans abolir les anciennes, ce qui épuise les acteurs concernés et rend l'accumulation de politiques et de dispositifs parfaitement « illisible ».

Quelle méthode?

Très souvent, l'évaluation participe d'un benchmark international. On compare les divers pays afin de dégager les meilleures politiques publiques. Cette méthode a des vertus mais aussi d'incontestables défauts, dans la mesure où elle ignore l'existence même des sociétés. « Faisons l'école comme les Finlandais, la loi travail comme les Danois, les politiques de la diversité comme les Canadiens, la décentralisation comme les Allemands, la recherche scientifique comme les Américains! C'est oublier que si ces politiques sont efficaces, c'est parce qu'elles sont enchâssées dans des sociétés dont les histoires, les systèmes institutionnels et les cultures sont spécifiques. C'est oublier que ces cas exemplaires ne sont pas les meilleurs dans tous les domaines et que leurs succès peuvent tenir à des conditions sociales générales extérieures aux politiques

publiques



publiques elles-mêmes. Est-ce que l'excellence scolaire scandinave ne tient pas, pour une part, à la rigueur des hivers, à l'influence luthérienne, au gout de l'égalité sociale... toutes choses peu transposables dans une politique publique ? », écrit François DUBET.

Mais une fois connus, les résultats du *benchmark* ne proposent pas de technologies politiques exportables clés en main.

Les cadres symboliques de la vie sociale

Force est de souligner le fait que, trop souvent, une évaluation des politiques publiques ignore les conséquences de ces politiques sur les acteurs concernés. Pour DUBET, « les meilleurs experts ne font pas forcément les meilleures poli-

tiques publiques quand ils considèrent que la société est un « détail » ou une « résistance » ». Bien souvent, il ne suffit pas qu'une politique soit rationnelle, encore faut-il qu'elle paraisse socialement et moralement acceptable.

DUBET introduit alors une idée forte : « De la même manière que Montesquieu appelait la séparation de l'exécutif, du judiciaire et du législatif, l'évaluation est aujourd'hui un « pouvoir », mais un pouvoir participant de la démocratie dans la mesure où il est séparé des autres pouvoirs. Ce pourrait être la fonction des agences autonomes mais astreintes à un devoir de publicité sur leurs méthodes et leurs conclusions. »

À la lecture de ces textes, il apparait combien, en Fédération Wallonie-Bruxelles, la question de l'évaluation des politiques publiques fait trop peu l'objet de débats. Elle devrait subir une réflexion approfondie, tant sur ses méthodes que sur son rôle démocratique et les institutions qui doivent les porter.

^{1.} Professeure émérite en sociologie, IREDU (Institut de recherche en éducation) et OSC (Observatoire sociologique du changement), Sciences Po Paris. Introduction de sa contribution au Recueil.

^{2.} Conseil national d'évaluation du système scolaire (France)

^{3.} Professeur émérite en sociologie, Université de

^{4.} Respectivement Coordinateur du travail de la direction et des départements et Commissaire général adjoint de France Stratégie, qui est un organisme de réflexion, d'expertise et de concertation, autonome, rattaché au Premier ministre. Cet organisme est chargé d'inventer les politiques publiques de demain et d'animer le débat public.



[ESPACE NORD]

Bruxelles est une ville en plastique, comme le reste de la planète : on y voit courir des petits bonshommes dérisoires, emportés dans le courant de leur vie comme des bouteilles vides à la surface du canal. On rit, on se bat, on se débat, puis on se laisse aller et on se retrouve noyé dans la vase, sans avoir rien remarqué. À moins qu'un soubresaut ne change le cours des choses. Il suffit de presque rien : une tache de sauce, un appareil photo, une agrafeuse, un abri de jardin ou un paquet de cigarettes pour qu'une vie banale bascule dans la grande aventure, pour que l'absurde redonne des couleurs à une existence terne. D'origine liégeoise, Nicolas ANCION est auteur de romans pour adultes et pour la jeunesse, de nouvelles, de pièces de théâtre, de feuilletons pour la radio et de séries pour la télé. En 1995, il publie son premier roman, Ciel bleu trop bleu. Écrivain prolifique, il se construit rapidement une œuvre importante. Il est déjà l'auteur d'une trentaine de textes dont L'homme qui valait 35 milliards (2009, Prix Rossel des Jeunes).



Nicolas ANCION

Nous sommes tous des playmobiles

Espace Nord, 2017

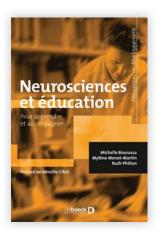
CONCOURS

Gagnez un exemplaire de ce livre en participant en ligne, avant le 13 décembre, sur www.entrees-libres.be

Les gagnants du mois de juin et septembre sont : Marie-France BELLEFLAMME, Mario COLANTONIO, Viviane DEPRETER, Philippe GALLET, Christiane GILLET, Carine LIBERT, Colette PIERARD, Margaux SPINNOX, Jean-Marie THOMAS et Frédéric VAN ELST



NEUROSCIENCES



Michelle BOURASSA **Mylène MENOT-MARTIN Ruth PHILION**

Neurosciences et éducation Pour apprendre et accompagner Éd. De Boeck Supérieur, 2017

Destiné aux enseignants et futurs enseignants, l'ouvrage explique de quelle manière les neurosciences peuvent éclairer l'apprentissage et soutenir l'élaboration de stratégies pédagogiques et orthopédagogiques adaptées.

Les trois auteures, parmi lesquelles Mylène MENOT-MARTIN, ancienne conseillère pédagogique de la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique, proposent des réponses ou, mieux dit, des hypothèses de travail aux guestions que se posent formateurs et enseignants dans l'exercice de leur métier.

Si le lecteur souhaite examiner sa pratique en posture « méta », il sera intéressé par le profil apprenant présenté dans la 1^{re} partie. S'il se demande ce qu'il doit comprendre quand l'autre ne comprend pas, la 2^e partie lui offrira de nombreuses pistes. S'il cherche quelle approche privilégier en individuel ou en collectif, il lira les coins de l'intervention. S'il veut savoir comment les neurosciences aident à comprendre pourquoi certaines stratégies marchent mieux que d'autres, il lira les coins de la réflexion. Enfin, s'il se demande comment raconter le fonctionnement du cerveau à ses élèves, il choisira les coins de l'expérimentation.

Ce livre s'adresse à tout enseignant et à tout formateur d'enseignants qui souhaite instaurer une culture enseignante fondée sur le plaisir d'apprendre à apprendre toute la vie.

Disponible en librairie et sur www.deboecksuperieur.com



PARUTION

Boloss, courir sur le haricot, se faire un gif, yolo, faire un pataquès, mystère et boule de gomme, chiller... et tant d'autres...

Monsieur Dictionnaire nous dévoile de nouvelles expressions, nous en fait redécouvrir de plus anciennes, parfois presqu'oubliées, en nous en révélant l'origine, le sens et des synonymes. Il nous offre une balade à travers la langue française qui, à l'image de notre société, évolue, remet à la mode d'anciennes tournures de phrase, crée de nouveaux mots.



Jacques MERCIER

Les nouvelles expressions de Monsieur Dictionnaire Racine, 2017



Françoise LUCAS Isabelle MONTULET

Préparer à la vie quotidienne Des maths partout, pour tous! Edi.pro, coll. HELMo, 2017



MATHÉMATIQUES

Les mathématiques sont omniprésentes dans notre vie quotidienne, qu'il s'agisse de lire l'heure, consulter un horaire de train, prendre un bus dans le bon sens, payer à la caisse d'un magasin, lire un programme télé... Ce livre part de situations rencontrées dans la vie courante pour aborder les mathématiques et faire apprendre en lien avec la « vraie vie ». Les auteures, Françoise LUCAS et Isabelle MONTULET, didacticiennes des mathématiques et pédagogues, proposent une approche totalement novatrice des maths, fruit de cinq années de travail. L'ouvrage se décline en trois parties :

- la première permet d'entrer dans la philosophie du travail et explique les pratiques mises en œuvre avec les enfants et les personnes en difficulté d'apprentissage;
- la deuxième reprend 80 fiches-repères qui font le lien entre la recherche et la pratique;
- la troisième propose une série de documents numériques téléchargeables : présentations PowerPoint, photos, films et hyperliens.

Conçu pour les enseignants, les étudiants et les parents ainsi que pour les logopèdes, les éducateurs, les accompagnateurs d'enfants, d'adolescents ou d'adultes, le livre propose des pistes de réflexion et des outils pouvant soutenir leurs actions. Bien que les expériences aient été menées dans le monde scolaire, la philosophie d'accompagnement est transversale et peut s'appliquer à d'autres domaines.

Côté pratique, le livre est structuré par des codes couleurs pour s'adresser tantôt aux enseignants, tantôt au monde non scolaire. Pour chaque tâche, des outils (la plupart représentés en photos), qui doivent être adaptés à chacun, sont mis en place pour accompagner et soutenir la réalisation et l'apprentissage.

Charline CARIAUX

À commander en ligne sur www.edipro.info



OUTIL À PENSER

Cet ouvrage de **Frédéric LENOIR**¹ apporte non seulement un coup de fraicheur à la philosophie et à la méditation, mais il se veut également très pédagogique. Son intuition de départ : les jeunes, même les très jeunes, peuvent pratiquer la méditation et le questionnement philosophique. C'est cette intuition qu'il a voulu expérimenter avec des jeunes de différents pays, dont la Belgique. Ce livre est un « outil à penser » qui a pour vocation d'aider les jeunes à développer une pensée personnelle, à exercer leur capacité à raisonner jusqu'au développement d'une ébauche de pensée plus critique.

L'ouvrage présente quatre volets : un premier est dédié à la pratique de l'attention (méditation) ; un second a trait à la pratique philosophique avec des jeunes de 7 à 10 ans ; le troisième présente dix parcours philosophiques entrepris avec des jeunes issus d'horizons différents ; et enfin, le dernier reprend 20 fiches thématiques proposant un questionnement, un processus de définition, des citations, des textes et des ouvrages de référence, ainsi que différents autres supports.

Thématiques

Ce qui est appréciable dans cet ouvrage, c'est, d'une part, la place réservée aux procédés pédagogiques que Fr. LENOIR rassemble en dix recommandations pour pratiquer le questionnement philosophique, et d'autre part, la retranscription des ateliers menés avec les enfants. Le support CD permet aux jeunes d'adopter une posture et une attitude facilitant la méditation. Cela apporte au livre une crédibilité supplémentaire, et au lecteur un plus non négligeable.

Nous pouvons regretter toutefois que les thèmes étudiés ne sortent pas de l'ordinaire et des lieux communs comme le bonheur, l'amour, la vie réussie, la violence... Nous aurions aussi aimé y trouver des thématiques différentes, propres à ce que peuvent vivre les élèves au quotidien, même si cellesci étaient moins « philosophiques ».



Frédéric LENOIR

Philosopher et méditer avec les enfants Albin Michel, Paris, 2016

Que vous soyez enseignant ou simplement parent, ce livre peut vous aider à entamer un dialogue avec les jeunes! Il aide à trouver des clés de lecture et de compréhension pour permettre à l'enfant de mieux se connaitre et de découvrir la richesse qu'apporte la réflexion en groupe et le débat d'idées, tous deux empreints d'une écoute attentive et respectueuse de l'autre. Fabrice **GLOGOWSKI**

1. Lire aussi entrées libres n°115, janvier 2017,

ÉTUDE



L'école et l'éducation permanente partagent au moins un objectif commun : celui de vouloir favoriser l'émancipation de leurs publics. Mais de quelle émancipation parle-t-on? De quelle façon l'envisage-t-on, de part et d'autre ? Un groupe de travail de la Commission Justice et Paix a planché sur le sujet pendant plusieurs mois.

Génération après génération, le système éducatif scolaire reproduit et alimente les inégalités, entre autres socio-économiques, de notre société indiquent les auteurs de cette étude. Leur intuition de départ est que la réflexion menée au sein du mouvement de l'éducation permanente pour atteindre l'émancipation de ses publics pourrait servir d'inspiration aux enseignants (comme à d'autres types de publics) pour relever ce défi à la fois politique et socio-économique.

Etude « Une école hors les murs. Transmission, Émancipation et Citoyenneté » **Commission Justice et Paix**

A obtenir au prix de 8 Euros : www.justicepaix.be > publications > études

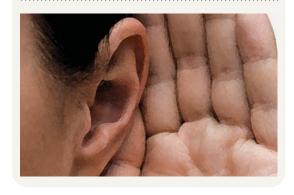
VIDÉOS

Dans son dernier « Plan d'Actions prioritaires », la Fédération de l'enseignement secondaire catholique, a notamment mis l'accent sur l'écoute des jeunes. En collaboration avec le service communication du SeGEC, la fédération a réalisé une série de capsules vidéo sur cette thématique. Parmi les dimensions traitées :

- les racines chrétiennes de l'écoute
- la place de l'écoute dans l'enseignement catholique d'aujourd'hui
- l'écoute individuelle de jeunes en difficultés
- l'écoute des jeunes via la démarche des PIA (Plan Individuel d'Apprentissage) rendue obligatoire au sein du premier degré de l'enseignement secondaire.

Ces capsules vidéos ont été tournées en marge d'une journée laboratoire organisée par le service diocésain de l'enseignement secondaire de Tournai (janvier 2017) et sont disponibles ici : http://enseignement.catholique.be > vidéos

Lire aussi « Entrées Libres » n°116, février 2017, pp 12-13



CONSOMMATION RESPONSABLE

L'asbl « Le Sycomore » propose un outil permettant aux enseignants de réfléchir avec leurs élèves (de 12 à 18 ans) sur leurs habitudes de consommation et de fournir des pistes pour que celles-ci prennent en compte des critères de durabilité (écologiques, sociaux et éthiques). Cet outil a pour point de départ 4 affiches liées à un thème relatif à la consommation responsable : « les domaines d'action », « le circuit court », « les positions engagées » et « les labels ». Chacune des affiches propose aux enseignants, au travers d'une grille d'analyse, des travailler sur 4 axes :

ré agir : réactions spontanées, émotionnelles,

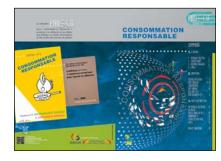
décoder: description objective du contenu de l'affiche, comprendre: analyser les différents éléments de l'affiche,

approfondir: aller plus loin dans le thème.

L'outil propose des pistes concrètes, diversifiées, originales et ludiques pour aborder ce thème avec les élèves : analyse du texte d'une chanson, jeux de rôles, débats, photolangages, rédaction de slogans, ... Ce thème de la consommation responsable et du développement durable peut notamment se travailler dans le cadre de la Formation Sociale et Économique. L'outil peut servir aussi de point de départ à un projet d'école.

Catherine LIBERT

Intéressé? http://www.sycomore.be/CONSOMMATION-RESPONSABLE Prix: 69€ pour 4 affiches, un livret et une clé USB







FONDATION REINE PAOLA

Les appels à projets 2017-2018 pour le **Prix Terre d'Avenir** et le **Prix Reine Paola** pour l'enseignement sont ouverts.

La 8^{ème} édition du **Prix « Terre d'avenir »** s'adresse, cette année, à tous les élèves du 3ème degré de tous les secteurs :

- de l'enseignement secondaire ordinaire professionnel, technique ou artistique de qualification
- de l'enseignement ordinaire, technique ou artistique de transition
- de l'enseignement spécialisé
- de l'enseignement en alternance

Le Prix récompensera les meilleurs projets qui ont pour thème l'amélioration de la qualité de vie. Les projets peuvent aborder un point de vue soit scientifique, technique, artistique ou écologique. Le concours se clôturera par une remise de prix aux dix lauréats sélectionnés lors d'une cérémonie officielle en octobre 2018.

Le P**rix « Reine Paola »**, quant à lui, vise à encourager la créativité et l'engagement des enseignants du fondamental ordinaire et spécialisé. Il a pour thème, cette année la créativité et l'innovation. Trois lauréats par communauté seront récompensés lors d'une cérémonie en présence de la Reine Paola. **CC**

Les appels à projets seront clôturés respectivement le 31 janvier 2018 pour le Prix Reine Paola et le 30 avril pour le prix « Terre d'avenir ».

http://www.terredavenir.be - http://www.prixpaola.be







Suivez-nous sur les réseaux sociaux!

Aimez notre page Facebook (Enseignement catholique – SeGEC) et suivez-nous sur Linkedin (Enseignement catholique) et sur Twitter (SeGEC enseign.cathol)

À bientôt sur nos pages!

PASTORALE

NOUVEAU BLOG!

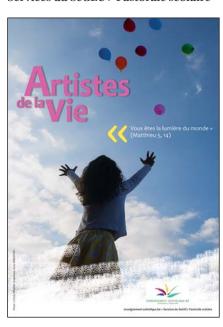
La CIPS, commission interdiocésaine de pastorale scolaire, vient de lancer son nouveau blog www.partaffiche.be. Ce lieu d'échange et de partage est complémentaire aux pages web du site http://enseignement.catholique.be > Services du SeGEC > Pastorale scolaire. Vous pouvez notamment y partager vos productions : affiche, photo, dessin, ... en lien ou non avec le thème des affiches.

Affiche

La deuxième affiche de cette année scolaire est parvenue dans les écoles juste après les vacances de la Toussaint. Elle nous invite à briller de mille feux! Le monde dans lequel nous vivons peut parfois nous paraître bien sombre lorsque l'on songe aux migrants refoulés, aux djihadistes qui sèment la haine, aux catastrophes dues au réchauffement climatique, à tous les enfants qui meurent de faim... Nous avons tous besoin, lorsque la vie nous paraît terne, d'une lumière qui vient nous réchauffer. Cette lumière se diffuse au quotidien à travers tous ceux qui s'engagent par leur travail, par leur hospitalité et leur souci des autres. Être la lumière du monde, c'est s'exposer, éclairer le chemin des hommes et le monde dans toute sa beauté! CC

Les pistes d'animations sont disponibles sur le site de la pastorale scolaire du SeGEC :

htpp://enseignement.catholique.be>
Services du SeGEC > Pastorale scolaire



L'humeur de...

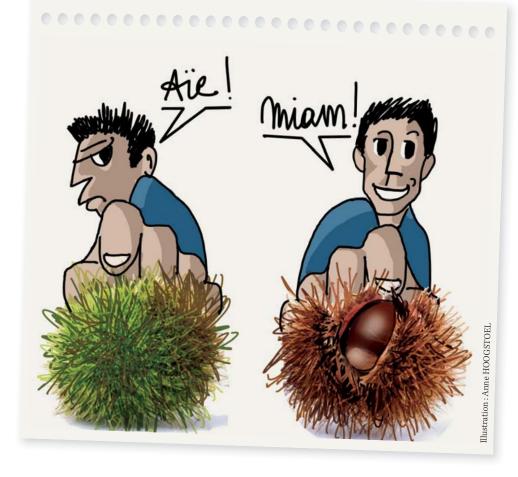
Conrad van de WERVE

La bogue

automne touche bientôt à sa fin. Les arbres ont perdu leurs feuilles depuis belle lurette. Le thermomètre est en chute libre. Le ciel est gris et pluvieux. Les journées se font plus courtes. Les gens sont malades et font pâle mine. Comme chaque année, dirait l'autre.

Il s'agirait donc d'un éternel recommencement! Ce serait toujours la même chose. Effectivement, en automne, les feuilles tombent des arbres, les journées se font plus courtes et plus froides. On peut faire le gros dos en attendant les jours meilleurs. On peut aussi cueillir le présent. Les balades dans les bois, les ramassages de champignons, de glands ou de châtaignes ne sont pas loin derrière nous. Encore faut-il s'arrêter un instant, ramasser la bogue délicatement afin que ses épines rousses et pointues ne vous chatouillent ou ne vous piquent la main. En l'ouvrant, vous imaginez déjà les odeurs de châtaignes grillées, le beurre qui fond dans la bouche... ou encore la soirée au coin du feu. La buche est léchée par les flammes, et la braise r(o)ugit et grésille dans le début de la nuit...

Non, tout n'est pas un éternel recommencement : subir ou vivre le moment présent, se lamenter ou agir. Comme tout acteur de la société, l'école est un lieu où s'entremêlent différents états d'esprit.



Faire, agir, ou regretter et faire du surplace. Les 10 000 bénévoles qui s'investissent dans les 800 asbl Pouvoirs organisateurs de l'enseignement libre n'ont-ils pas choisi cette première voie? N'en déplaise aux grincheux. Que cet engagement soit un choix personnel, c'est évident. Que tout le monde n'en sente pas la vocation ou l'envie, c'est certain également. Il mérite cependant le respect. Certains d'entre vous ont été blessés par une récente opinion mettant en cause leur action. À vous, à nous de faire le gros dos, et pour de bonnes raisons, cette fois.

Il y a ceux qui ouvrent la bogue pour mieux en recueillir le fruit, et ceux qui se plaignent parce qu'elle pique.